11-ÉCONOMIE GÉNÉRALE

Au 31 décembre 2015, la masse monétaire M3 s'élevait à 653 milliards de ECFP, en hausse de 136 milliards par rapport à 2010. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts à vue (+27 %, soit 67 milliards de ECFP supplémentaires), des titres des créances négociables (+29 milliards de ECFP, inexistants en 2010) et des comptes sur livret (+29 %, soit 27 milliards de ECFP supplémentaires). Par ailleurs, la circulation fiduciaire progresse de 39 %.

L'agrégat M1, qui représente la moitié de la composition de la masse monétaire, est en hausse depuis 2010 (+28 %). L'augmentation est plus marquée pour la circulation fiduciaire que pour les dépôts à vue sur cette période. L'agrégat M2-M1 augmente également au cours de la même période (+28 %), tiré par les comptes sur livrets. Enfin, l'agrégat M3-M2, essentiellement constitué de dépôts à termes, progresse de 22 %. L'épargne contractuelle (P1), apparue en 2002 avec la mise en place des plans d'épargne logement (PEL), est en croissance de 19 % depuis 2010, du fait de l'augmentation à la fois du nombre de PEL et des autres comptes d'épargne à régime spécial.

Outre les agrégats traditionnels des composantes de la masse monétaire M3 et de ses contreparties, l'analyse de la situation monétaire de la Nouvelle-Calédonie fait état d'un fort dynamisme des dépôts et des crédits enregistrés par les établissements de crédit et l'OPT. L'encours des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux (ECIL) a progressé de 22 % en cinq ans, pour s'établir fin décembre 2015 à 765 milliards de F.CFP, dont 150 Mds placés hors zone d'émission (20 Mds sur des livrets A et bleu, 120 Mds sous forme d'assurance-vie). Dans le même temps, l'encours des crédits octroyés localement progresse de 18 %, pour atteindre un total de 727 milliards de F.CFP à la fin 2015. Les concours de caractère bancaires octrovés aux différents agents économiques s'établissent à 1 068 milliards de ECFP, dont 472 milliards pour les entreprises (44 %), 439 milliards pour les ménages (41 %) et 106 milliards pour les collectivités locales (10 %). Les crédits accordés aux entreprises ont progressé de 17 % entre 2010 et 2015. Le financement de l'investissement représente 51 % de ces crédits. Sur cette même période, les crédits accordés aux ménages ont progressé légèrement plus vite (+21 %), les crédits à l'habitat représentant 82 % du total. Enfin, les crédits accordés aux collectivités locales et aux autres agents, presque exclusivement sous forme de crédits à l'équipement, ont doublé sur la période.

- ▶ Masse monétaire. Elle est répartie en agrégats monétaires selon les caractéristiques, en particulier en fonction de leur liquidité :
 - M1 englobe les moyens de paiement immédiatement disponibles (circulation fiduciaire et dépôts à vue mobilisables par chèque).
 - M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue rémunérés non mobilisables par chèque (livrets bancaires ordinaires, livret "A" et "B" de la Caisse d'Epargne, livrets de la Caisse Nationale d'Epargne, Comptes d'Epargne-Logement).
 - M3 inclui, outre M2, les placements à terme non négociables (dépôts à terme, bons de caisse, bons d'épargne) et les placements à court terme négociables (certificat de dépôt).
- ▶ Épargne-logement. L'épargne-logement est un placement sur livret produisant un intérêt et qui permet d'obtenir un prêt immobilier à un taux privilégié. Ces produits d'épargne ont été mis en place en Nouvelle-Calédonie en 2002.
- ▶ Contreparties (monétaires). La création monétaire opérée par les banques ne se fait pas sans contrepartie. Elle n'est possible que parce que les émetteurs de monnaie ont acquis un certain nombre d'actifs, soit auprès d'agents économiques locaux, soit auprès d'agents économiques étrangers. Il est donc possible de savoir quels agents économiques ont contribué à la formation de la masse monétaire.
- Ètablissements de crédit. Voir 21.3.
- ▶ Concours de caractère bancaire. Les concours de caractère bancaire ou passifs financiers constituent l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédits et assimilés situés en Nouvelle-Calédonie (zone d'émission) et hors de Nouvelle-Calédonie (hors zone d'émission).
- ▶ IEOM (Institut d'Emission d'Outre-mer). L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna). Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés; il conduit la politique monétaire et joue par ailleurs un rôle d'observatoire économique.

SOURCES [1] IEOM. [2] AFBNC.

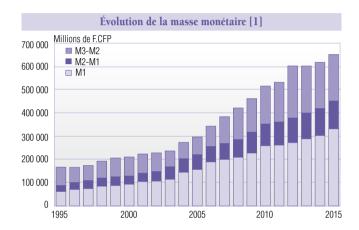
VOIR AUSSI www.ieom.fr

11.5 ACTIVITÉS MONÉTAIRES ET BANCAIRES

Évolution* des composantes de la masse monétaire [1]							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Circulation fiduciaire Dépôts à vue Total M1	14 666 245 223 259 889	15 931 246 501 262 432	17 351 255 688 273 039	16 069 273 632 289 701	17 363 286 353 303 716	20 411 312 361 332 772	
Comptes sur livrets Comptes Épargne-Logement Total M2	92 529 676 353 094	98 942 617 361 991	105 583 619 379 241	110 420 630 400 751	116 325 525 420 566	119 150 494 452 416	
Dépôts à terme Bons Titres de créance négociables	163 732 155	171 308 136	216 234 41 8 290	198 128 39 4 665	178 698 - 20 280	171 949 - 28 843	
Masse monétaire (M3)	516 981	533 435	603 806	603 583	619 544	653 208	
Épargne contractuelle (P1) Plans d'Épargne-Logement Autres comptes d'épargne à régime spécial	4 004 3 935 69	3 883 3 785 98	3 640 3 496 144	3 527 3 338 189	3 771 - 213	4 517 - 240	

^{*} Au 31 décembre de chaque année.

Unité : million de F.CFP



Évolution des actifs financiers par agent économique* [1]						
	2005	2010	2015			
Entreprises Dépôts à vue Placement liquide ou à court terme Epargne à long terme Ménages Dépôts à vue Placement liquide ou à court terme Epargne à long terme Autres agents Dépôts à vue Placement liquide ou à court terme Epargne à long terme Total Dépôts à vue	106 275 68 591 36 096 1 588 226 527 60 923 95 421 70 183 40 510 16 512 23 924 373 312 146 026	213 520 122 825 89 163 1 532 326 170 93 438 124 287 108 445 86 329 28 961 56 553 815 626 019 245 224	255 514 159 346 95 279 890 403 440 122 476 152 390 128 574 107 026 30 540 74 820 1 665 765 980 312 351			
Placement liquide ou à court terme Epargne à long terme	155 441 71 845	270 003 110 792	322 489 131 129			

^{*} Au 31 décembre. Unité : million de F.CFP

Évolution	des conc	ours de	caractère
bancaire	par agent	économ	ique* [1]

	1 0		k =	_
		2005	2010	2015
Entreprises		187 530	403 490	472 383
Crédits d'exploitation		61 903	76 605	81 002
Crédits d'investissement		86 480	213 900	242 869
Crédits à la construction		37 425	101 159	136 938
Autres crédits		1 722	11 826	11 573
Ménages		229 766	362 903	439 070
Crédits à la consommation	on	52 233	69 219	73 797
Crédits à l'habitat		176 625	289 190	360 771
Autres crédits		908	4 494	4 502
Collectivités locales		33 549	48 228	105 589
Crédits d'exploitation		1 565	5 511	2 054
Crédits d'investissement		30 578	42 022	103 400
Crédits à l'habitat		784	358	0
Autres crédits		622	337	136
Autres agents		8 227	13 941	19 827
Créances douteuses brut	es	16 338	16 545	31 529
Total encours brut		475 410	845 107	1 068 398

^{*} Au 31 décembre.

Unité : million de F.CFP

Évolution du taux de change* [2]						
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dollar américain Dollar australien Dollar néo-zélandais Dollar Singapour Vatu Yen	90,89 83,21 65,33 66,11 0,93 1,08	86,74 89,34 68,72 68,27 0,94 1.08	93,77 97,14 75,96 74,34 1,01 1.17	90,61 88,21 74,52 71,87 0,96 0.92	90,15 81,44 74,52 70,92 0,92 0.85	108,21 81,68 76,01 78,30 0,98 0,89

^{*} Moyenne annuelle des cours d'achat et de vente.

Unité : F.CFP